



Mercredi 7 septembre 2016 - 18:59

25 médiateurs en santé mentale devraient entamer une licence professionnelle en 2017

PARIS, 7 septembre 2016 (APM) - Vingt-cinq nouveaux médiateurs de santé mentale pairs devraient débiter une licence professionnelle en septembre 2017 à l'université Paris VIII Vincennes-Saint-Denis, a annoncé à l'APM Bérénice Staedel, chargée du programme médiateurs de santé pairs au Centre collaborateur de l'Organisation mondiale de la santé pour la recherche et la formation en santé mentale (CCOMS), adossé à l'EPSM Lille métropole.

"Nous sommes encore en cours de validation financière, il va falloir que le dossier passe au niveau de l'université Paris VIII, puis au ministère de l'enseignement supérieur, mais on espère avoir toutes les validations fin novembre", a-t-elle expliqué, ajoutant que le programme concernera "probablement cinq ou six régions, dont les trois d'origine".

Une expérimentation de médiateurs en santé mentale a été lancée en 2011 en Provence-Alpes-Côte-d'Azur (Paca), Ile-de-France et Nord-Pas-de-Calais (cf [APM COOL9001](#)). Il s'agit de confier à des anciens patients en santé mentale la mission d'accompagner et de soutenir des personnes présentant des troubles mentaux.

Alors que la formation de 29 médiateurs en santé mentale avait été lancée en janvier 2012 (cf [APM COOLK001](#)), les ministères chargés de la santé et des solidarités avaient décidé de suspendre l'expérimentation suite à la demande de sept syndicats d'agents de la fonction publique hospitalière d'y mettre fin, en raison notamment du coût et de l'insécurité juridique et statutaire des recrutements (cf [APM COPBL001](#) et [APM HMPAH004](#)).

Ce programme expérimental avait été financé, pour la formation, par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et les 15 établissements hospitaliers concernés, pour les emplois, par les trois agences régionales de santé (ARS) concernées, et pour la recherche, par la direction générale de la santé (DGS). Il devait en principe, après la phase expérimentale, être étendu par vagues successives à d'autres régions, voire généralisé.

Fin 2014, un rapport d'experts signalait notamment que, sur les 29 médiateurs de santé pairs, 15 seulement étaient toujours en activité au 1er septembre 2014. Parmi eux, 14 sont parvenus à s'insérer dans les services. Pour les autres, ils peuvent soit être en conflit avec l'institution et l'équipe, soit avoir abandonné le programme (cf [APM MHRIM001](#)).

"Certains ont arrêté très vite, parce que leur arrivée a été très difficile dans le poste; d'autres n'étaient pas pleinement rétablis, ce qui était une erreur de recrutement, et beaucoup d'équipes, malgré notre travail de préparation et d'accompagnement, ont mal vécu ces arrivées, se sont senties remises en question dans leurs domaines de compétences et d'activité, et ont rejeté les médiateurs", regrette Bérénice Staedel.

Elle souligne cependant que "plus tard, il y a eu des arrêts différents, de personnes pour qui cela a remis le pied à l'étrier au niveau de l'insertion, de l'intégration sociale, et qui, au bout d'un an ou un an et demi, sont partis pour reprendre des cursus plus longs".

Dans un rapport publié en février 2015, le CCOMS dressait un bilan globalement positif de l'expérimentation, appelait à une poursuite du programme, et formulait plusieurs recommandations pour l'améliorer (cf [APM MH3NJHYA3](#), [APM MH6NJ14WB](#)).

"Dans les établissements où les médiateurs exercent encore, ça a vraiment rencontré un écho. Ce qui est difficile pour le moment, c'est qu'on n'arrive

Mots clés

Selectionnez un mot clé pour lire les dernières dépêches contenant le même mot clé.

ARS

ETABLISSEMENTS DE SANTE

FORMATION

HOPITAL

ILE-DE-FRANCE

NORD-PAS-DE-CALAIS

OMS

PACA

PATIENTS-USAGERS

PICARDIE

PSYCHIATRIE


RESSOURCES HUMAINES

SYNDICATS


UNIVERSITE

Dépêches liées à cette information

- [Médiateurs en santé mentale: le CCOMS dresse un bilan globalement positif \(rapport final\)](#)
- [Diffusion du rapport définitif sur l'expérimentation des médiateurs en santé mentale](#)
- [Généraliser l'expérimentation des médiateurs en santé mentale n'est pas souhaitable pour l'instant \(rapport\)](#)
- [Médiateurs en santé mentale: huit syndicats hospitaliers redemandent un arrêt total de l'expérimentation](#)
- [Suspension de l'expérimentation des médiateurs en santé mentale](#)
- [Sept syndicats de la fonction publique contre les médiateurs en santé mentale](#)
- [Les 30 médiateurs en santé mentale débiteront leur formation le 16 janvier 2012](#)
- [D'anciens patients recrutés comme médiateurs en santé mentale en Paca](#)

 Ajouter aux archives

 Imprimer la dépêche

 Envoyer à un collègue

Caractères

 Plus grands

 Taille standard

 Plus petits

28^e Journées
annuelles du RNDH
Réseau National des Documentalistes
Hospitaliers



6 & 7 octobre 2016
Paris

Cliquez ici

APMjob.com
L'expertise APM au service de vos recrutements

Retrouvez les offres d'emploi
du secteur de la santé
sur [APMjob.com](#)

Voir les offres

Dépêches sur des sujets similaires

pas à proposer d'évolution au sein de l'hôpital aux médiateurs de santé pairs qui sont encore en activité", déplore Bérénice Staedel.

"Par ailleurs, certains d'entre eux sont très peu payés, ce qui pose question... Dans les années à venir, l'enjeu, ça va être de convaincre les hôpitaux psychiatriques d'investir dans des postes de médiateurs de santé pairs", conclut-elle.

cdb/ab/APM polsan
redaction@apmnews.com

CDB7OD52VY 07/09/2016 18:59 POLSAN - ETABLISSEMENTS



- Dans la vie des établissements: centre Léonard-de-Vinci à Douai (Nord), AP-HP, Fondation santé service et CH de Bligny (Essonne), CH Joseph-Imbert (Arles)
- Hauts-de-France: 14 GHT annoncés par l'ARS
- Gestion des excréta: large défaut de protection de la tenue professionnelle (étude picarde)
- Hauts-de-France: le pôle Eurasanté veut capitaliser sur son modèle pour développer l'emploi
- Migrants: une épidémie de rougeole rappelle l'importance de la vaccination des bénévoles et personnels de santé dans les camps

[Nous contacter](#) | [La rédaction](#) | [Qui sommes-nous ?](#) | [Notice légale](#) | [La Charte](#)

APM International 33, avenue de la République 75011 PARIS France
©1989-2016 APM International.

Service Clients (Hot-Line de 9h à 18h00) : Tél. 01 48 06 54 92